

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

|   |            |       |        |                |
|---|------------|-------|--------|----------------|
| À compléter par le<br>secrétariat général<br>du Grand Conseil<br>lors de la réception<br>du document déposé | Date       | Heure | Numéro | Département(s) |
|   | 01.11.2020 | 11h00 | 20.190 | DEAS           |
| Annule et remplace  |            |       |        |                |

|  |   |   |
|--|---|---|
| <b>Auteur(s) : Patrick Herrmann</b>  |   |   |
| <b>Titre : Malaise au SEMP</b>   |   |   |
| <b>Contenu :</b>   |   |   |
| <p>Fin 2019, le Département de l'économie et de l'action sociale (DEAS) a mandaté le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) et KPMG pour effectuer une enquête apparentée à un audit du service de l'emploi (SEMP), centrée sur la satisfaction des collaborateurs au travail et sur le management du service. Beaucoup de collaborateurs ont été auditionnés et ont formulé un certain nombre de critiques, vraisemblablement assez sévères, à l'encontre de la direction, en particulier sur sa manière de les traiter.</p> <p>Bon nombre d'institutions partenaires ont par ailleurs exprimé spontanément des critiques sur la difficulté de fonctionner avec la direction de ce service, et en particulier sur sa difficulté à prendre en compte leurs remarques. Celles-ci évoquent aussi sa manière souvent un peu cavalière de communiquer.</p> <p>Après avoir informé le Département de cet état de fait à plusieurs reprises depuis le début de l'année, nous aimerions connaître l'usage qui a été fait de cet audit et s'il a débouché sur des résultats significatifs. Devant la répétition récente de nouvelles « maladresses », nous souhaitons également passer par des voies plus officielles pour demander au Département ce qu'il a éventuellement déjà entrepris aussi bien pour améliorer la situation des collaborateurs que pour favoriser l'entente entre tous les partenaires impliqués dans les actions diverses liées à ce service.</p>  |   |   |
| <b>Développement :</b>   |   |   |
| <p>Depuis un certain temps, le SEMP a entamé un certain nombre de réformes qui, apparemment, ont permis d'atteindre des succès réels sur le front du chômage dans le canton, dans une conjoncture par ailleurs assez favorable jusqu'au début de cette année.</p> <p>Parallèlement, un certain nombre de phénomènes et d'indices troublants, de remarques et de plaintes spontanées sont parvenus à notre connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– le tournus de collaborateurs semble se monter à plusieurs dizaines depuis 2016, et nombre de collaborateurs qui nous quittent semblent occuper dans les cantons limitrophes des postes équivalents à ceux qu'ils occupaient, ce qui indique bien qu'ils ne paraissent ni incompetents, ni désireux d'abandonner le métier qui était le leur ;</li> <li>– nombre de services et d'institutions partenaires évoquent de réelles difficultés à dialoguer avec ce service. Sa volonté de considérer problèmes et solutions de manière unilatérale (sans tenir compte des remarques qu'ils souhaiteraient faire remonter grâce à leur proximité avec les personnes au chômage ou le monde de l'économie) est particulièrement mal ressentie ;</li> <li>– plus encore, nombre de collaborateurs semblent en souffrance et vivent très mal un management qualifié d'autoritaire et des entretiens avec la direction particulièrement durs, tant verbalement qu'en termes d'attitude à leur égard.</li> </ul> <p>Nous relèverons que nous avons appris ces divers éléments sous le sceau d'une confidentialité absolue, les nombreux protagonistes qui se sont exprimés craignant des représailles significatives à leur encontre, tant personnellement qu'institutionnellement, ce qui n'est naturellement pas le meilleur des signes...</p> <p>Nous ne faisons pas ici de procès, nous n'avons fait que retranscrire des informations telles qu'elles nous sont parvenues et ne tenons à condamner personne au départ ; mais, vu le type d'éléments en notre possession, nous ne pouvons passer ces éléments sous silence dans la mesure où des personnes, des institutions et l'image du canton sont en jeu. Nous attendons dès lors une réponse à notre interpellation pour être certain que le Département procédera aux vérifications et/ou corrections nécessaires au besoin.</p> |   |   |
| <b>Demande d'urgence : NON</b>   |   |   |
| <b>Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :</b>  |   |   |
| Patrick Herrmann   |   |   |
| <b>Autres signataires (prénom, nom) :</b>  | <b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b> | <b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b> |
| Armin Kapetanovic  |   |   |